

MAIRIE

DE

ROUGIERS

83170 - VAR

ANNEE 2019-2020

ALLOCATION EXTRA SCOLAIRE

Je soussigné, Gérard BLEINC, Maire de Rougiers, certifie par la présente qu'une somme d'un montant de **80 €** sera attribuée à :

NOM et PRENOM :

DATE de NAISSANCE :

ADRESSE :

NATURE DE L'ACTIVITE :

- COLONIE DE VACANCES :
- VOYAGE SCOLAIRE
- ACTIVITE EXTRA SCOLAIRE

Le montant de l'allocation sera versé directement à l'organisme ou l'association organisatrice (joindre un relevé d'identité bancaire ou postal) au vu de cette attestation visée. Au-delà d'un âge limite : 16 ans et 12 mois, cette allocation n'est plus valable.

Coût total du séjour ou de l'activité :

Participation Mairie : 80 €

Pour valoir ce que de droit

Fait à ROUGIERS le

Visa des parents

Visa de l'association

Le Maire

